

Éditorial - Editorial

Sous la bannière de l'agroécologie...

Ce numéro de *NSS* présente un dossier sur l'agroécologie en France et au Brésil que l'actualité incite à ré-ouvrir. Si l'agroécologie s'affirme aujourd'hui comme un phénomène qui se déploie à l'échelle mondiale, de nombreux mouvements sociaux en Amérique latine s'en sont emparés comme une cause fédératrice à la fois sociale, politique et technique. Au Brésil, la mise au ban du Parti des travailleurs, suivie de l'élection de Jair Bolsonaro, risque-t-elle de ralentir voire d'affaiblir ces avancées ? Quelques jalons sont nécessaires pour instruire cette question.

Au terme de 20 années de dictature (1964-1985), l'adoption de la nouvelle Constitution en 1988, dans un pays très inégalitaire et marqué par son histoire coloniale, avait ouvert un espace démocratique propice à l'expression de multiples revendications en contrepoint de la position dominante du modèle agro-exportateur reposant sur l'incorporation de nouvelles terres et la mise en compétitivité des agricultures. Des mouvements sociaux aux trajectoires distinctes se sont alors progressivement rencontrés autour d'un projet de souveraineté alimentaire comme revendication d'un droit citoyen et de défense des plus démunis.

Le rôle des luttes agraires dans la reconnaissance progressive de la petite agriculture a été déterminant par son poids et sa constance dans un paysage marqué par le modèle latifundiste puis l'agriculture industrielle. Avec la remise à l'agenda politique de la réforme agraire en 1985, puis l'adoption du premier programme d'appui à l'agriculture familiale (1996), la création en 1999 d'un ministère engagé dans la promotion de cette agriculture et du développement agraire (MDA) à côté du puissant ministère de l'Agriculture (Mapa) dédié au complexe de l'agro-industrie va durablement marquer les esprits. Elle entérine la participation des mouvements sociaux à l'élaboration des politiques sociales, comme elle entérine la dualité de l'agriculture dans les institutions.

Un autre combat politique, que les années de transition démocratique ont permis aussi de rendre visible dans l'espace public, est celui des populations minoritaires et marginalisées vivant au contact de la nature. Émerge alors une nouvelle génération de droits fonciers au nom de la diversité culturelle et de la lutte contre la pauvreté, portée par un mouvement socio-

environnemental qui devient une force politique relayée par les ONG internationales de conservation avec qui l'État brésilien doit composer. À la suite de la création du ministère de l'Environnement (1985), la promotion de la sociobiodiversité dans le prolongement de la Convention sur la diversité biologique (CDB, Rio de Janeiro, 1992) accomplit le processus d'émancipation ouvert à la fin de la dictature.

La montée en puissance de la société civile, son organisation en réseau et sa participation à l'élaboration de politiques publiques à travers des conseils participatifs¹ adossés aux ministères connaissent leur apogée avec l'accès au pouvoir de Lula en 2003. La création du ministère du Développement social et de combat contre la faim (MDS) soutient l'élaboration d'une politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle qu'il fait valoir, avec le MDA, auprès des autres rouages de l'État, sous l'égide de son propre conseil, le Consea². L'agriculture familiale devient le pilier du projet de souveraineté alimentaire auquel vont s'agrèger les peuples ayant un droit différencié et collectif à la terre et incarnant la sociobiodiversité.

Le Brésil fait ainsi référence pour son rôle précurseur dans le traitement de deux problèmes publics globaux : l'environnement et la sécurité alimentaire. C'est en 2012, sous l'égide des deux ministères cités plus haut, qu'il adopte la politique nationale d'agroécologie et de production biologique (PNAPO). Contrairement à la France, sa trajectoire incarne au Brésil une proposition spécifique marquée par le double enjeu de la lutte contre la faim et de l'accès à la terre. Une bannière qui permet de fédérer l'ensemble de ces mouvements autour de la contestation du système technico-environnemental porté par l'*agronegocio*³ et d'inscrire leur lutte dans la définition de ce que doit être une « bonne agriculture ».

¹ La société civile y est largement représentée au côté des représentants ministériels.

² Le Conseil national de sécurité alimentaire et nutritionnel.

³ Traduction portugaise de l'agrobusiness, le terme désigne le secteur de l'économie brésilienne qui agrège différentes chaînes productives (industrie, commerce et finances) en lien avec l'agriculture.

Si le compromis institutionnel a permis au pays de sortir de la carte de la faim (FAO, 2013⁴), de permettre l'accès à la terre pour une partie de ceux qui en avaient été spoliés, de reconnaître et de conforter la place de l'agriculture familiale, il n'a pas remis en cause la structure foncière du pays restée aux mains de l'élite rurale⁵ ni freiné l'expansion du complexe agro-industriel. Au contraire, la « mise en réserve » de grandes parties du territoire sous couvert d'environnement ou de justice sociale a attisé la convoitise des grands propriétaires fonciers et/ou agro-industriels rassemblés sous le terme de *ruralistas* pour qui l'incorporation continue de grands espaces à leur système agroalimentaire est légitime et stratégique. Ils appellent dans cette perspective à un « nouvel ordre rural »⁶, propice au déploiement d'une agriculture à grande échelle, productiviste et de haute technologie. À la faveur de la crise économique, du discrédit politique du parti de Lula, de la montée en puissance du front parlementaire et de l'élection récente d'un président d'extrême droite, l'ambivalence des dernières décennies est abandonnée. Le retour à des formes autoritaires de gouvernement vise à renforcer un leadership international sur le marché des matières premières en facilitant l'expansion agricole et l'exploitation à grande échelle des ressources minières du pays.

L'ensemble des mesures adoptées est orienté vers le démantèlement des politiques environnementales, la suppression de ministères et/ou structures acteurs des politiques de soutien aux populations rurales défavorisées, ainsi que vers la défense des intérêts de la grande propriété foncière. Retenons, parmi elles, la reprise en main par le Mapa de l'ensemble des politiques agricoles et de la régularisation foncière, assortie de la nomination de leaders du front *ruralista* à plusieurs autres postes clés comme ceux du ministère de la Justice, de l'Environnement, sans oublier le ministère de la Femme, de la famille et des droits de l'homme, sous contrôle des évangélistes. Ajoutons à cela les mesures qui ouvrent le foncier au marché sur les marges qui échappaient à la propriété privée, que cela concerne des terres publiques sous

contrat ou sans titre de propriété établie, particulièrement présentes en Amazonie.

Mais les *ruralistas* ne sont pas pour autant hostiles à toute mesure environnementale. Ils l'ont prouvé en s'opposant aux velléités de suppression du ministère de l'Environnement par Jair Bolsonaro. Aucun État revendiquant son poids dans l'agroalimentaire ne peut s'abstraire totalement des enjeux environnementaux sans le risque de perdre d'importants marchés à l'international. Et s'ils sont disposés à écologiser leurs pratiques dans la prolongation du paradigme productiviste qu'ils défendent, que va-t-il rester de l'agroécologie qui rassemblait sous la même bannière le monde des ONG, des mouvements sociaux, des scientifiques engagés et des représentants du gouvernement de gauche ? Quel collectif ou entité sociale sera susceptible de porter ce projet demain ?

Il est aujourd'hui difficile d'envisager la voie que prendra l'agroécologie au Brésil. Certes, les ripostes fusent et se manifestent majoritairement par des déclarations émanant des réseaux sociaux qui y ont adhéré : éducation populaire, mouvements indigènes, mouvement des sans terres, mouvements de femmes, pour n'en citer que quelques-uns. La suppression de l'organe phare et participatif de la politique de sécurité alimentaire, le Consea, fait l'objet de très fortes protestations et la Fédération nationale de l'agroécologie (Ana) en appelle à l'anticonstitutionnalité de la mesure⁷.

Il conviendra d'être attentif à la persistance des expérimentations locales, comme lieux de résilience de l'agroécologie. Outre la capacité des enjeux écologiques à opérer comme fédérateurs de cause, leur dimension pratique et expérientielle constitue une « prise collective » sur le monde, reliée par ailleurs à des préoccupations globales, ici la sécurité alimentaire ou l'environnement, qui peut susciter d'autres retournements. La lecture du dossier présenté dans ce numéro prend une autre dimension dans ce nouveau contexte.

Florence Pinton

⁴ FAO, 2013. FAO carte de la faim 2013, <http://www.fao.org/3/a-i2975f.pdf>.

⁵ La *bancada ruralista* est représentée au parlement par le front parlementaire agropastoral (FPA), appelé aussi front ruralista, devenu largement majoritaire.

⁶ Slogan de la précédente ministre de l'Agriculture Katia Abreu qui prônait un modèle de développement rural reposant sur une agro-industrie, productrice de richesses pour tout le pays.

⁷ Relevée par la *Procuradoria Federal dos Direitos do Cidadão* (PFDC) le 20 février 2019. Plusieurs mesures prises par le gouvernement fédéral, comme celles portant atteinte aux territoires indigènes, ont déjà été dénoncées comme anticonstitutionnelles.